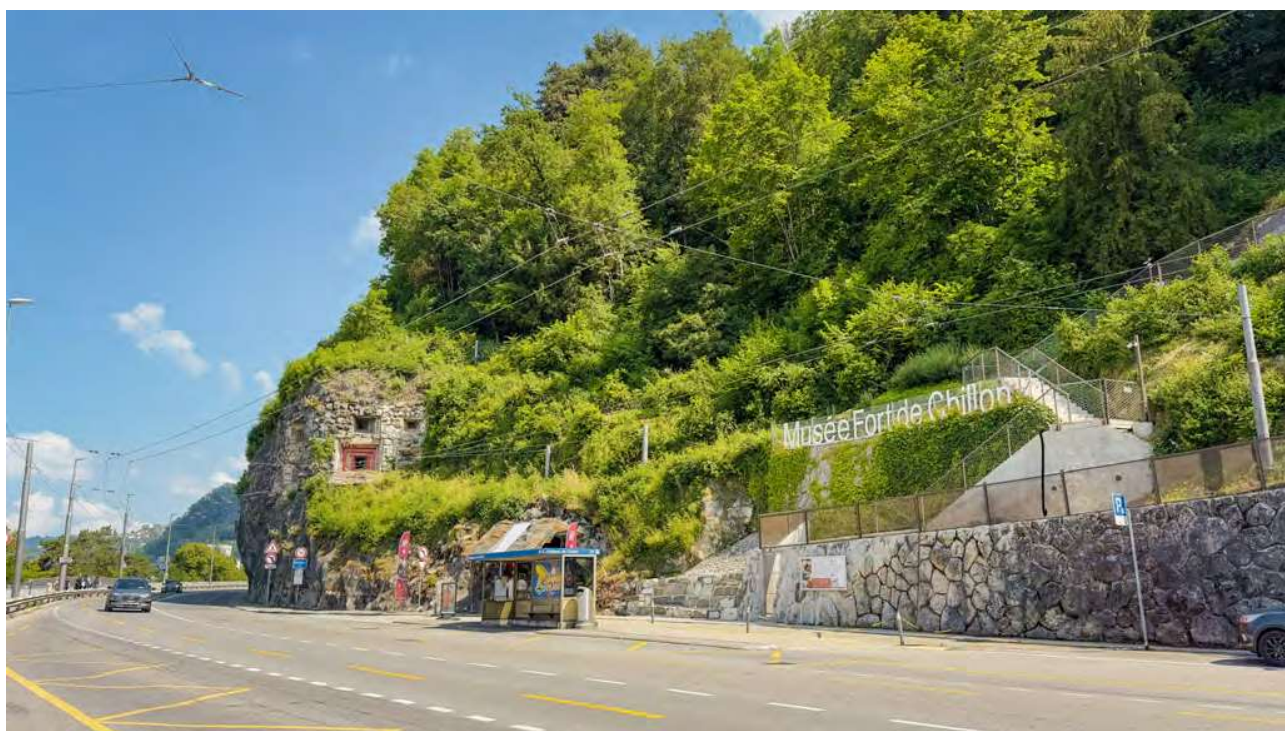

SUR LES TRACES DES TROUPES DE FORTERESSE DU FORT DE CHILLON (1941 -1994)

Aménager, défendre et (sur)vivre dans une forteresse du Réduit national pendant la Seconde Guerre mondiale et la Guerre froide



Guide didactique pour valoriser la visite

Crédits images : archives Fort de Chillon/ Deutsches Bundesarchiv – Archives Fédérales Allemandes/ map.geo.admin.ch/ archives Fort de Chillon/ archives Fort de Chillon/ archives Fort de Chillon/ Comet Photo AG – ETH – Bibliothek Zürich, Bildarchiv/ archives Fort de Chillon/ Charles-Edourad Guinand, « L'humour de la semaine », in : *L'impartial*, 6 juin 1941, p. 1/ archives Fort de Chillon/ archives Fort de Chillon/ archives Fort de Chillon/ archives Fort de Chillon/ archives Fort de Chillon/ archives Fort de Chillon/ archives Fort de Chillon

Ce dossier a été conçu pour permettre aux enseignant·es de la 11^{ème} année de scolarité obligatoire (élèves de 14 à 15 ans) d'intégrer au programme scolaire une visite dans un lieu emblématique de l'histoire suisse du XX^{ème} siècle (Seconde Guerre mondiale et Guerre froide).

Moyennant quelques aménagements, les pistes didactiques présentées dans ce dossier peuvent aisément être utilisées avec des élèves du secondaire II (post obligatoire).

Conception, recherches et rédaction : Sarah Délétroz, Master ès lettres, médiatrice culturelle,

Relecture et validation historique : Pierre Streit, historien

Relecture et validation pédagogique : Marie-France Hendrikx, chargée d'enseignement, didactique des sciences humaines et sociales, HEP Valais, Saint-Maurice

Les mots signalés en rouge dans le texte sont définis dans le glossaire (p.32).

Sommaire

Informations pratiques pour les écoles	4
Le Fort de Chillon en quelques mots.....	5
Introduction.....	7
Comment défendre la Suisse ?	9
Construire et aménager un fort	13
Commander et entretenir un fort.....	18
(Sur)vivre dans un fort	20
Défendre et se protéger	23
Au Fort de Chillon	27
En classe	29
Annexes	31
Glossaire.....	32
Bibliographie	33
Notes et références.....	34

Informations pratiques pour les écoles

Fort de Chillon

Avenue de Chillon 22
CH-1820 Veytaux
www.fortdechillon.ch
info@fortdechillon.ch
Tél. +41 21 552 44 55

Horaire

Horaire variable selon les saisons

Tarifs

Enseignant·es préparant une visite	gratuit
Elèves	15 CHF
Accompagnant·es	15 CHF

A savoir

Il est vivement conseillé à l'enseignant·e de visiter le Fort de Chillon avant de s'y rendre avec sa classe.
Il est préférable de consacrer au moins une heure et demi pour pouvoir réaliser une des deux activités proposées dans le présent dossier.

Accès

En bateau

CGN, débarcadère de Chillon

En bus

Depuis Vevey ou Villeneuve, MCV Ligne 201, arrêt Château de Chillon.

En train

Train régional, arrêt Veytaux-Chillon. A dix minutes à pied du Fort de Chillon.

En voiture

Autoroute A9, sortie Villeneuve ou Montreux.

Parking

Vaste parking gratuit pour voitures et les cars à 100 mètres du Fort de Chillon.

Déroulement de la visite

Pour les élèves du cycle 3, il est conseillé de commencer par la projection du film sur le Réduit national (salle 7).

Le Fort de Chillon en quelques mots

Le Fort de Chillon (A390) construit entre 1941 et 1942, est une des nombreuses fortifications qui font partie intégrante du Réduit national. Cette stratégie de défense présentée à l'armée par le Général Guisan le 25 juillet 1940, a comme objectif de dissuader les forces de l'Axe d'attaquer la Suisse. La position stratégique du Fort en fait la porte d'entrée et/ou de sortie ouest de ce grand dispositif défensif qui a été supprimé en 1995. Le verrou de Chillon était un lieu de défense depuis le Moyen-Age, car la topographie du territoire permet de contrôler tout passage. Le Fort de Chillon, grâce à ses casemates, avait une puissance de feu capable d'atteindre également la frontière franco-suisse à Saint-Gingolph et de protéger le Fort de la Porte du Scex.

Le Fort est occupé dès le 8 mars 1942 par la compagnie d'artillerie 9 (cp art 9), remplacée l'année suivante par la compagnie d'artillerie II/4. D'abord Fort d'artillerie (1942-1976) dont la mission double consiste à barrer la route et tenir le Fort ainsi qu'à protéger le lac et la rive opposée, dès 1977, il devient une forteresse d'infanterie, en activité jusqu'en 1994. En 2001, il est déclassifié et par conséquent, il n'est plus soumis au secret défense.

Avec 2'125 m² de surface et environ 600 mètres de galeries, les dimensions du Fort de Chillon sont moyennes par rapport à des forts plus imposants comme ceux de Saint-Maurice, du Saint-Gothard ou de Sargans. Cependant, il est une des deux forteresses les plus complètes du Réduit national. En effet, il est un ouvrage d'artillerie et d'infanterie qui contrôle trois voies de communications stratégiques : la route cantonale axe nord-sud France-Italie, la voie du chemin de fer du Simplon et par la suite l'autoroute A9, construite dans le courant des années 1960.

Son architecture a été modifiée à maintes reprises pendant ses cinq décennies d'activité. Lors de sa construction, le Fort était équipé de locaux essentiels à la survie de la troupe dans une situation de conflit armé : une cuisine, des réfectoires, une infirmerie, une salle d'opération, des dortoirs, un bureau de commandement et une salle des machines qui permettait le bon fonctionnement du système de ventilation et d'une source d'électricité en cas de coupure du réseau. De plus, le Fort possédait six casemates de tir et deux magasins à munitions. La nouvelle menace atomique à partir des années 1950, ainsi que des incidents tragiques survenus dans d'autres forteresses, obligent le haut commandement de l'armée et le bureau des fortifications à prendre des mesures strictes. Les magasins à munitions sont sécurisés et les forts munis de filtres à poussières qui retiennent les particules radioactives. En outre, des sas de décontamination sont mis en place. Au Fort de Chillon les répercussions sont importantes au niveau architectural. Dès 1963 et jusqu'à la fin de la décennie, le Fort est soumis à de nombreux chantiers : l'aménagement d'une nouvelle entrée, la construction d'un nouveau magasin à munitions ainsi que le réaménagement des cantonnements. Le Fort que les visiteurs découvrent aujourd'hui est le fruit de plusieurs campagnes d'édification.

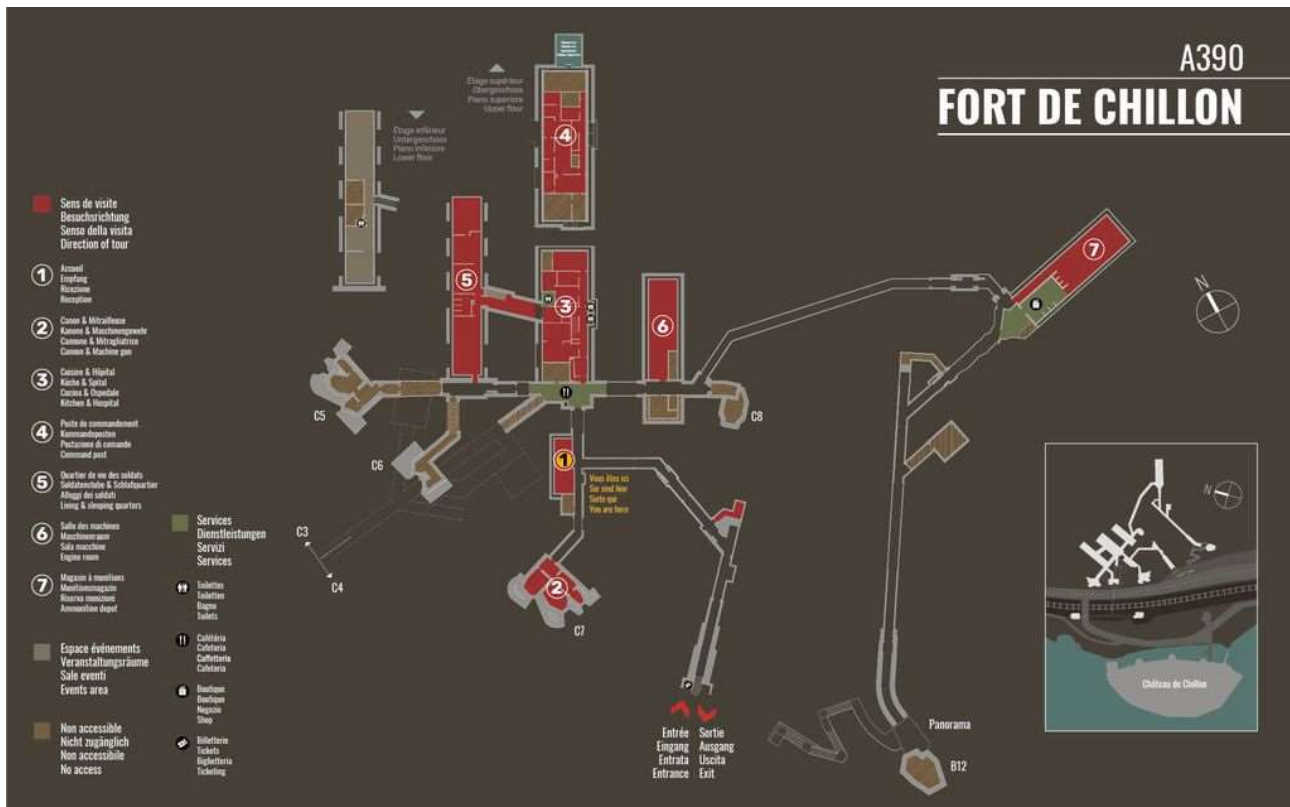
Le Fort de Chillon a vécu une nouvelle mutation lors de son aménagement en musée. Ouvert en décembre 2020, le Musée du Fort de Chillon propose aux visiteur·euses un voyage immersif et interactif à la découverte de la passionnante histoire suisse du XX^{ème} siècle. Des jeux de réalité virtuelle, un cinéma ainsi qu'une scénographie ludique permettent de revivre l'expérience du soldat suisse.

Un soldat suisse, qui pendant la Seconde Guerre mondiale a survécu avec plus de 200 autres hommes dans un espace restreint, sans aucune intimité et sans savoir quand le conflit mondial se terminerait.

Par ailleurs, même si ces conditions de vie étaient meilleures que celles d'une partie de la population, il a également souffert du rationnement et de l'éloignement physique de sa famille.

Le Fort de Chillon nous permet de nous rappeler d'une partie de l'histoire suisse souvent oubliée et de se souvenir de tous les soldats qui, avec courage, ont protégé la neutralité suisse.

Plan du Fort de Chillon



Introduction

Le présent dossier pédagogique permet aux enseignant-es d'aborder l'histoire suisse pendant la Seconde Guerre mondiale et la Guerre froide en proposant une expérience interactive et immersive : la visite du Fort de Chillon, position stratégique sur la Riviera vaudoise.

« Cette visite incarne parfaitement les enjeux d'une sortie pédagogique et elle est emblématique de ce qu'une sortie en cours d'histoire permet : passer du texte à la 3D, aux émotions, aux sensations, à l'histoire vécue, à la résonance interpersonnelle ainsi que motiver de façon intrinsèque à s'intéresser aux phénomènes historiques¹ ».

La Seconde Guerre mondiale (thème 4) et la Guerre froide (thème 7) font partie du moyen d'enseignement romand (MER Histoire 11^e) et permettent de répondre à plusieurs questions, telles que l'impact et les répercussions que la Seconde Guerre mondiale a eu sur le pays, sur la population et au niveau international, ainsi que de comprendre comment la Guerre froide a marqué le monde et la Suisse². Les élèves peuvent se questionner et trouver réponse en faisant l'expérience de la vie dans une forteresse construite et adaptée tout au long de cette période charnière.

La visite permet également de développer une **perspective interdisciplinaire** : la géographie joue un rôle essentiel dans l'emplacement du Fort de Chillon et les sciences naturelles (besoins du vivant, survie dans différents lieux, géologie, lois physiques) sont aussi très présentes tout au long du parcours³.

La visite fait appel aux **capacités de réflexion, d'observation, d'analyse, de mise en lien et de généralisation** des élèves.

Pour préparer la visite, en classe, l'enseignant-e aborde la thématique de la Seconde Guerre mondiale et de la Guerre froide et ses conséquences militaires, sociales, économiques et politiques. Grâce aux activités proposées, les élèves imaginent les défenses dans le Chablais vaudois/plaine du Rhône, la construction d'une fortification, sa défense ainsi que les conditions de vie à l'intérieur. Les élèves se questionnent sur différentes thématiques telles que la meilleure façon de défendre la Suisse, les contraintes architecturales et les besoins individuels, ainsi que de défense qu'impose une forteresse. Ces éléments leur permettent de développer les **capacités transversales de démarche réflexive, communication, collaboration et également pensée créatrice**, mais également de traiter des branches de la formation générale telles que **santé et bien-être, vivre ensemble et interdépendances**.

Lors de la visite du Fort, les activités permettent aux élèves de s'immerger dans le contexte historique de la Seconde Guerre mondiale et de la Guerre froide, et suivre les traces des soldats et des hommes qui ont construit, défendu et vécu dans le Fort de Chillon jusqu'en 1994. Deux thématiques sont proposées :

1. Aménager et défendre un fort

La thématique « Aménager et défendre un fort » s'interroge sur le fonctionnement d'une forteresse, ses modifications au cours du temps suite aux événements socio-politiques et économiques du XX^{ème} siècle. Les élèves développent des **capacités de démarche réflexive, de pensée créatrice et de collaboration**.

2. (Sur)vivre dans un fort

La thématique « (Sur)vivre dans un fort » porte les élèves à se questionner sur le vivre-ensemble dans un contexte de crise majeure. Cette activité leur permet de développer des **capacités telles que la démarche réflexive, la pensée créatrice**, mais également des branches de la formation générale telles que **santé et bien-être, vivre ensemble et interdépendances**.

De retour en classe, les informations recueillies permettent une réflexion sur la stratégie militaire mise en place par la Suisse tout au long du XX^{ème} siècle, ainsi que sur le vécu collectif dans un contexte de crise majeure. Il sera possible de faire des rapprochements avec le contexte actuel.

Deux activités sont proposées :

1. Questionnement sur la modernisation du Fort de Chillon. Les élèves s'interrogent sur le contexte socio-politique actuel et essaient de comprendre si le système de défense mis en place dès les années 1940 est toujours d'actualité. Cette thématique leur permet de travailler leur **capacité de réflexion, de pensée créatrice**, mais également des objectifs de la formation générale comme la **technologie de l'information et les interdépendances**.
2. La vie des soldats de forteresse interpelle les élèves au sujet du **vivre-ensemble, de la santé et du bien-être ainsi que des interdépendances**. Il propose une **démarche réflexive, la communication et la collaboration**.

La visite au Fort de Chillon permettra également de remplir les attentes en termes de compétences et de connaissances selon le MER.

- Analyser les changements économiques, sociaux et culturels dans les sociétés industrielles au cours du XX^e siècle.
- Déterminer les étapes et les caractéristiques d'un cycle économique, d'une crise et d'une période de prospérité.
- Sélectionner et analyser les informations tirées de sources textuelles, graphiques et audiovisuelles.
- Analyser les conséquences à court, moyen et long terme d'un événement.

Comment défendre la Suisse ?

La stratégie du Réduit national

EN CLASSE

Cette partie permet à l'enseignant·e d'aborder la thématique du second conflit mondial en Suisse. Il·elle donne également un aperçu de la position stratégique du Château et du Fort de Chillon. Les élèves proposent une stratégie de défense du territoire national ainsi que du Chablais vaudois. Cet exercice leur permet de comprendre l'importance stratégique du Fort de Chillon au sein du Réduit national et dans le Chablais vaudois/Plaine du Rhône.

Le 25 juillet 1940, le Général Henri Guisan réunit sur la symbolique plaine du Grütli les officiers supérieurs de l'armée helvétique. Le défi est de taille : il doit les convaincre que la stratégie du Réduit national, qu'il souhaite mettre en place pour contrer les menaces des puissances de l'Axe, est la plus adaptée.

Les mots d'ordre sont « résister sans esprit de recul ». Il s'agit de défendre le territoire national sur trois fronts :

1. Aux frontières
2. A l'intérieur du pays
3. Dans les Alpes où environ deux tiers de l'armée est stationnée (300'000 soldats).

Les axes stratégiques du Réduit national sont la forteresse du Saint-Gothard – qui protège l'axe nord-sud –, les forteresses de Saint-Maurice – qui contrôlent l'axe du Simplon et du Saint-Bernard – et la forteresse de Sargans, dans les Grisons, qui permet un meilleur contrôle de la Vallée du Rhin et de la frontière avec l'Autriche. Ces ouvrages sont épaulés par de nombreuses autres fortifications disséminées sur tout le territoire helvétique et dont fait également partie le Fort de Chillon. L'objectif principal du Général Guisan est de dissuader l'ennemi d'attaquer.

La stratégie du Réduit national découle de l'appréciation du terrain. En effet, comme l'explique le Général Guisan dans son discours du 2 juillet 1940 : « Nous possédons un moyen de défense des plus efficaces : notre terrain. [...] La guerre a montré que les escarpements, les gorges qui abondent dans nos forêts, dans nos montagnes, sont des obstacles infranchissables aux chars⁴ ».

Le choix du Général Guisan est le résultat d'une situation géostratégique inédite : la position de la Suisse sur le plan politique et international durant la période 1939-1945 est extrêmement délicate. Pour la première fois de son histoire, la Confédération est encerclée par des puissances belligérantes, sans aucune possibilité, dès 1942 et l'occupation de la zone libre par les Allemands, de recevoir de l'aide des nations limitrophes⁵.

La période 1939-1945 en Suisse peut se résumer en quelques dates symboliques et charnières :

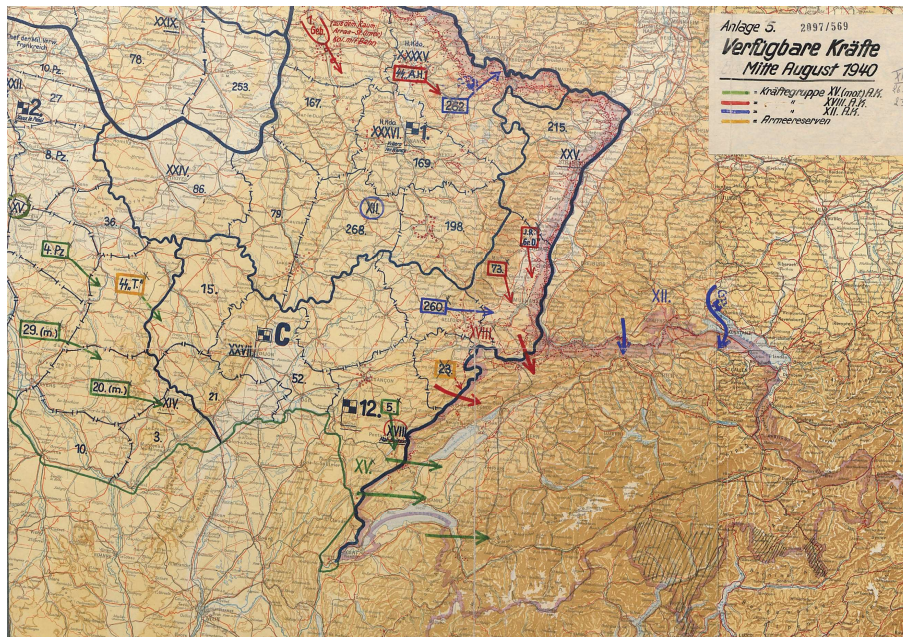
■ 29 août 1939 : mobilisation générale

Le Conseil Fédéral décrète la **mobilisation** des troupes de couverture de frontière et deux jours plus tard, le 1^{er} septembre, la mobilisation générale.

- **Mai-juin 1940 : campagne de France**

Le 10 mai 1940, les troupes allemandes envahissent les Pays-Bas, le Luxembourg et la Belgique⁶. Le jour suivant, le Conseil Fédéral décrète la deuxième mobilisation générale. Un mois plus tard, le 22 juin, la France capitule : la Suisse est quasiment encerclée par les puissances de l'Axe. En même temps, à Dijon, les Allemands découvrent des documents qui témoignent d'un accord franco-suisse ainsi que des plans de défense helvétiques⁷.

- **Juillet-août 1940 : Le « Plan Tannenbaum », l'Allemagne planifie d'envahir la Suisse**



Opération « Tannenbaum » – Plan d'invasion de la Suisse, Août 1940 (Archives Fédérales Allemandes)

Le Conseil Fédéral décrète, le 6 juillet, la démobilisation⁸. Cependant, le 23 juin, Hitler avait ordonné l'étude d'un plan d'attaque. Il prévoyait de vaincre l'armée suisse sur le Plateau, tandis que l'armée italienne se serait battue dans les Alpes. Toutefois, le Führer décide de se concentrer sur la bataille d'Angleterre et la Suisse n'est pas envahie⁹.

Les historiens s'accordent aujourd'hui à dire que le potentiel défensif du Réduit national était au plus haut lorsque la menace envers la Suisse tendait à s'atténuer¹⁰.

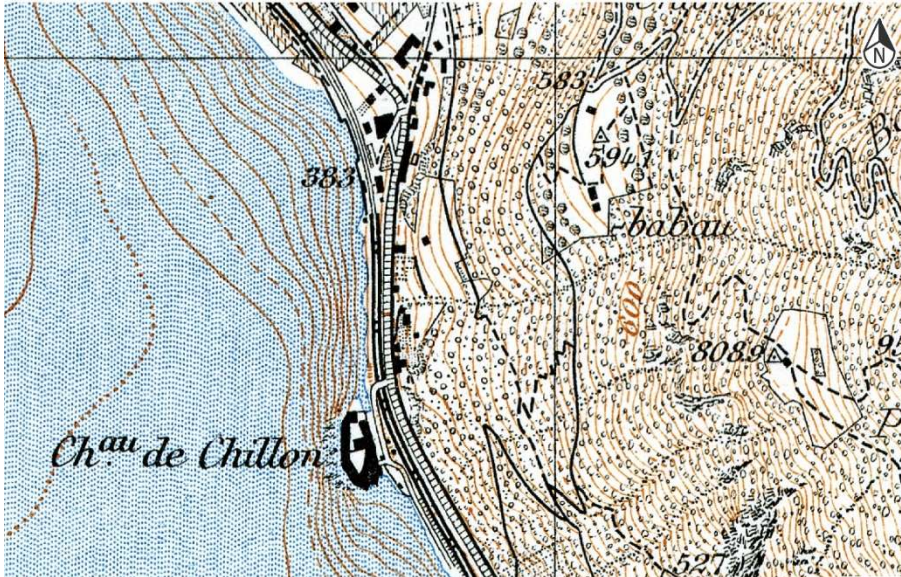
LE SAVIEZ-VOUS ?

L'idée du réduit est vieille comme la guerre, c'est-à-dire vieille comme le monde.
Colonel Louis Couchepin

Le terme « réduit » désigne dans le langage militaire « un petit ouvrage fortifié à l'intérieur d'un autre et servant d'emplacement pour l'ultime défense » (Dictionnaire Larousse, 2020). Dès 1831, à l'instigation d'Henri Dufour (1783-1875), les premières forteresses – dont celles de Saint-Maurice – sont bâties. Tout au long du XIX^{ème} siècle, les points stratégiques sont renforcés, toutefois, sans un système global et continu de fortifications. En 1886, débute la construction de la forteresse du Saint-Gothard, agrandie et consolidée dans les décennies suivantes. Dans les dernières décennies du XIX^{ème} siècle, le Chef d'Etat-major général Arnold Keller planifie une préfiguration du Réduit national avec trois zones à défendre : les frontières, le terrain intermédiaire et les Alpes. Néanmoins, l'un des plus considérables réduit régional voit le jour en Belgique, à la fin du XIX^{ème} siècle. La ville d'Anvers, à la veille du premier conflit mondial, est protégée par un réseau de vingt-deux forts, ainsi que par des barrages sur le fleuve. Il est mis à rude épreuve lors de la Grande Guerre. Le siège d'Anvers, par les troupes allemandes, dure deux mois, jusqu'à la capitulation de la ville le 9 octobre 1914.

Le Fort de Chillon et sa place au sein du Réduit national

Il n'est pas anodin que le Château et le Fort de Chillon aient été construits dans un même lieu, devenant en Suisse « un des exemples les plus frappants de la continuité historique en matière de renforcement du terrain¹¹ ».



Carte topographique de la région de Veytaux-Villeneuve en 1942

La topographie du défilé de Chillon est très favorable à la défense. Entre la rive du lac et le flanc de la montagne une bande de terrain de 40 mètres de large laisse le passage à une voie de chemin de fer double et à la route cantonale. A part un chemin forestier traversant la superstructure du Fort et la route de 3^{ème} classe de Sonchaux, située beaucoup plus haut, le flanc de la montagne est infranchissable aux véhicules et très difficile

*pour une progression de l'infanterie*¹².

Entre 1941 et 1942, une fortification de campagne est construite dans les jardins du Château : elle est dirigée vers Villeneuve, munie de deux canons d'infanterie de 7.5 cm ainsi que d'une mitrailleuse. De cet ouvrage, démonté en 1945, il ne reste aujourd'hui aucune trace¹³.

Le Fort de Chillon et sa compagnie forment le dernier verrou de protection du Plateau suisse contre un ennemi en provenance d'Italie. Le Fort participe également, avec d'autres fortins ou positions comme celle de la porte du Scex, à la défense de la frontière suisse de Saint-Gingolph. La position de barrage à Chillon a également été conçue pour servir de premier verrou contre un ennemi arrivant du Plateau et avec l'intention de pénétrer dans le Réduit national. Il empêche l'accès au verrou de Saint-Maurice, dont sa forteresse dite « nationale » est l'un des piliers de la stratégie établie par le Général Guisan.

Construire et aménager un fort

EN CLASSE

Cette partie permet à l'enseignant·e d'aborder la thématique de la Guerre froide et de la défense militaire et civile. La nouvelle stratégie militaire a des répercussions, notamment, sur l'aménagement des forteresses.

Les élèves établissent une liste de structures essentielles qui doivent se trouver dans un fort. Les forteresses sont souvent comparées à des sous-marins qui doivent être en autarcie complète. Les élèves essaient également de comprendre quelles répercussions a eu la Guerre froide sur l'aménagement de ces ouvrages.

En 1961, entre en fonction une nouvelle conception de l'armée suisse, – Armée 61 –, qui perdurera jusqu'en 1995. La menace atomique se rapproche : la population craint une invasion soviétique et une attaque nucléaire. À partir des années 1960, les piliers de la défense suisse sont : l'armée, l'approvisionnement et la protection civile. La défense nationale a désormais un volet militaire ainsi que civil¹⁴. Les abris antiatomiques deviennent obligatoires dans toute nouvelle construction en Suisse.

L'architecture d'une forteresse doit s'adapter à l'ampleur et au type de menace, ainsi qu'au terrain qu'elle doit défendre. Pour cette raison, il n'existe pas deux forteresses semblables. Lorsque l'armée a décidé la définition de la mission donnée à l'ouvrage militaire, elle en détermine l'armement ainsi que sa composition.

Tous les forts possèdent des locaux essentiels qui peuvent être de taille différente et en quantité variable¹⁵.

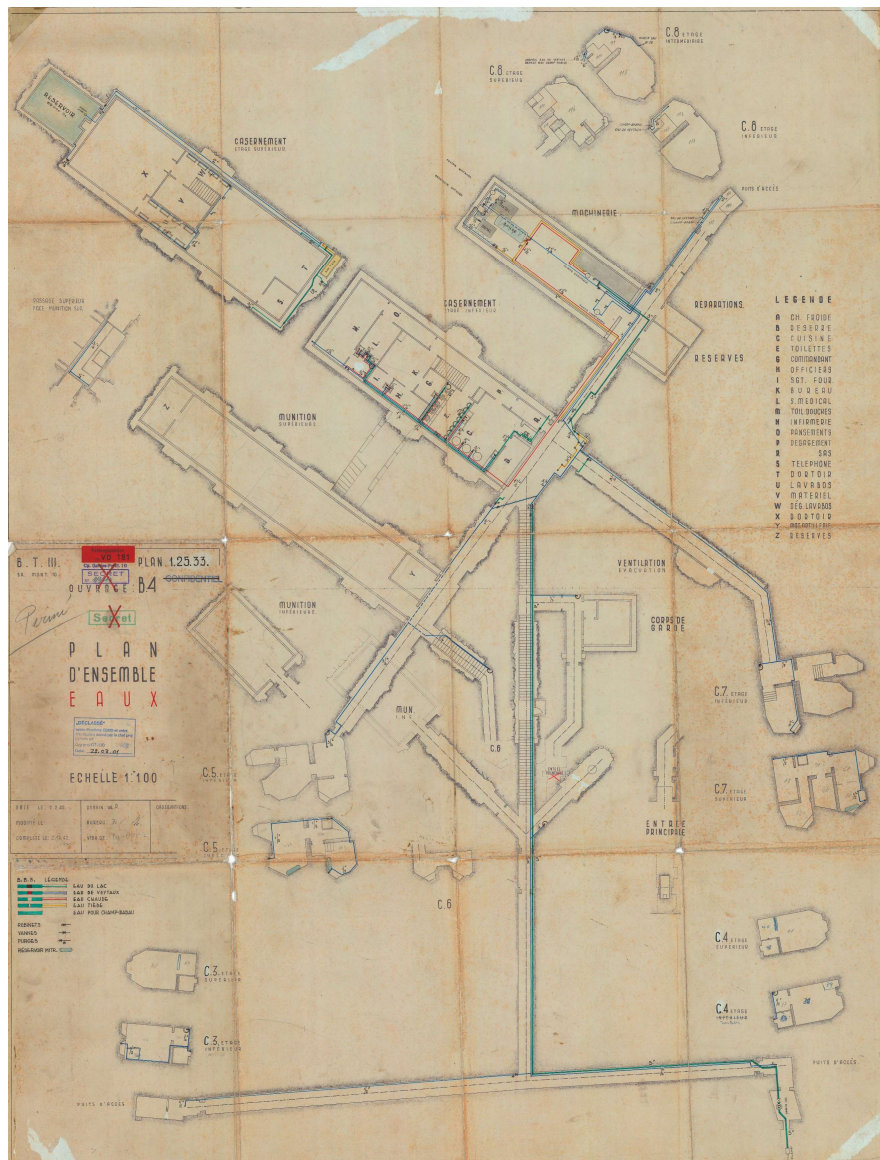
- Des **emplacements de combat**, **casemate** ou **tourelle**, avec leurs magasins à munitions, et un poste de commandement qui permet de diriger toutes les actions.
- Un ou plusieurs **locaux techniques** : une salle des machines (avec moteurs diesel et génératrices), des réservoirs à carburant, des filtres à air et de climatisation de l'ouvrage.
- **Casernement** : dortoirs pour la troupe, cuisine, réfectoire, infirmerie.

Le Fort de Chillon, construit entre 1941 et 1942, s'étend sur 2'125 m² du Lac Léman jusqu'à la hauteur du viaduc autoroutier construit à la fin des années 1960. Il est, avec le Fort d'Airolo au Tessin, l'un des forts les plus complets (multifonctions). En effet, il protège l'axe nord-sud St-Bernard/Simplon la route cantonale, le chemin de fer, et par la suite l'autoroute. De plus, il a une double capacité (artillerie et infanterie.)

La construction des forts étant tenue secrète, nous possédons très peu d'informations à propos de sa construction, sauf qu'elle a duré 15 mois. Tous les ouvrages étaient construits par plusieurs entreprises et par la troupe qui toutefois, n'avaient pas les plans complets. On raconte également que des ouvriers polonais ont contribué à la construction des forteresses en Suisse. Selon certains récits, il semblerait que les ouvriers étaient payés au sac de ciment.

1942 - environ 1963

Lors de sa construction, le Fort de Chillon avait une configuration différente de celle actuelle.

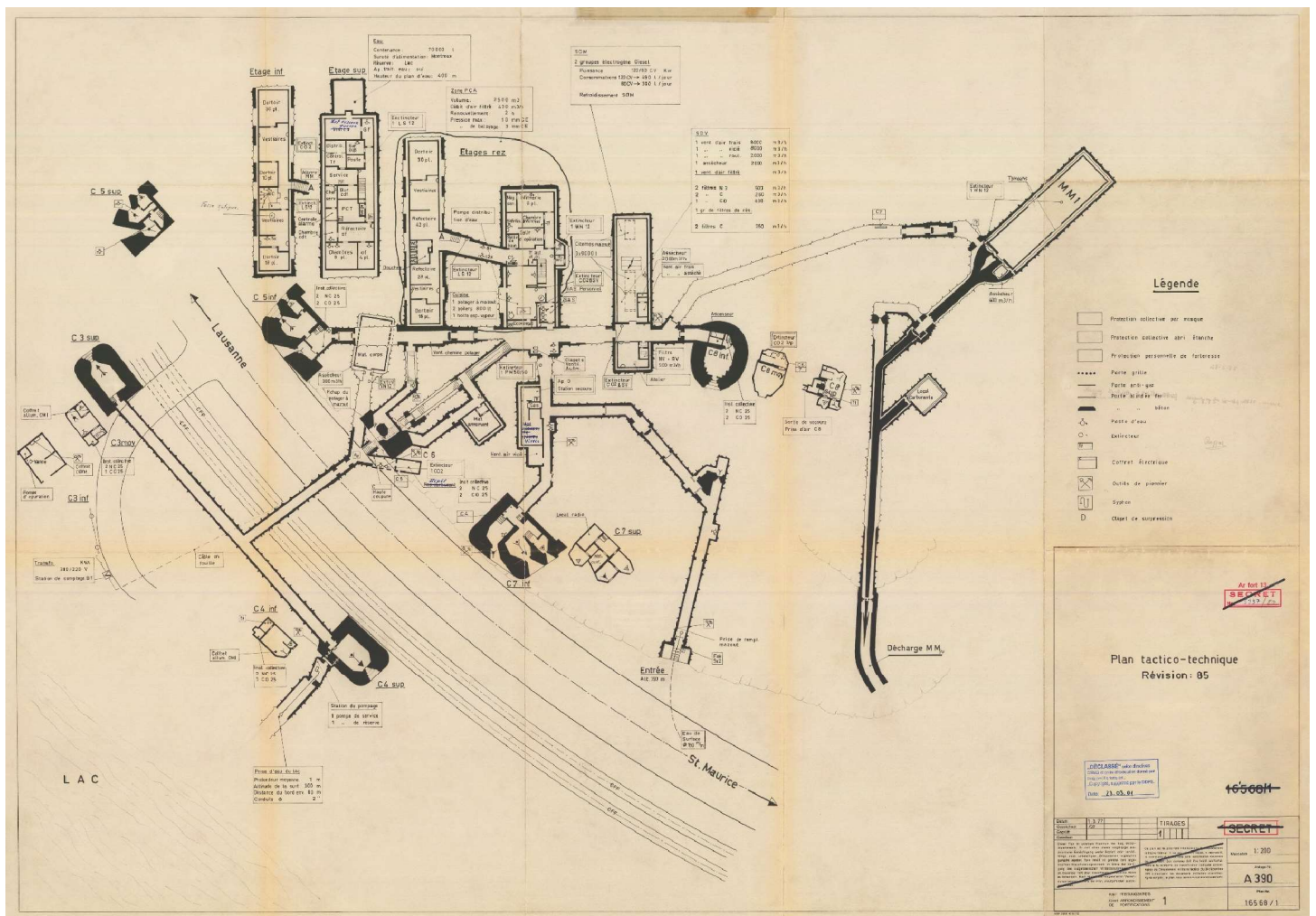


Plan des canalisations du Fort de Chillon - 1942

- L'**entrée** se trouvait sur l'étroit trottoir, en face du pont qui mène au Château de Chillon. Cette position obligeait les livraisons à se faire de nuit et à l'abri des regards. Les troupes accédaient au Fort, pendant la nuit, depuis un petit chemin dans la forêt, et par une ouverture qui se situait vers la casemate C8. Selon les récits de certains soldats, parfois, à cause de l'obscurité, il était très compliqué de trouver l'accès.
- **Six casemates** dont la position est restée inchangée.
- **Des escaliers et un couloir** qui passent en-dessous de la route cantonale et des voies de chemin de fer, et qui permettent de rejoindre deux casemates munies de canons de 7.5 cm et ensuite de 9 cm. De plus, à l'intérieur de la casemate numéro 4, une prise d'eau du lac permet l'approvisionnement en cas de coupure du réseau et donc son autarcie. Ces locaux sont restés inchangés.

- **Deux magasins à munitions** dont un était situé dans l'actuelle salle numéro 5 et un deuxième dans le couloir inférieur qui mène aux casemates 3 et 4. Des travaux ont lieu en 1950 pour la mise en sécurité des magasins à munitions.
- **Une cuisine** avec une réserve et une chambre froide pour la conservation des aliments.
- **Une infirmerie** avec une salle d'opération, une salle des pansements et une salle des douches.
- **Un quartier des officiers** qui se trouvait entre la cuisine actuelle et l'infirmerie. Le couloir des lavabos qui mène aux quartiers de vie de la troupe a été creusé successivement.
- **Un quartier des soldats** à l'étage où se trouvaient deux dortoirs, des lavabos et un local pour l'entreposage du matériel.
- **Une salle des machines** avec deux moteurs diesel, un boiler qui fournissait en eau chaude la cuisine, le quartier des officiers et l'infirmerie. De plus, une pompe à eau permettait d'approvisionner en eau l'ouvrage de Champ-Babau (A382). Un filtre à poussière contre les substances radioactives est construit en 1957.

Dès les années 1960



Plan du Fort de Chillon - 1977

Dès 1960, suite au désastre de Dailly (explosion de deux magasins à munitions) et à la nouvelle menace à laquelle la Suisse est confrontée, le Fort de Chillon subit plusieurs modifications. Le concept intérieur du Fort est modifié : toutefois, l'emplacement des casemates reste inchangé¹⁶.

- L'**entrée** est déplacée lors des travaux d'élargissement de la route cantonale en 1963. Elle est remplacée par le corridor qui mène aujourd'hui à l'intérieur du Fort. Cette entrée est surtout utilisée la nuit pour les livraisons. Les soldats, pour des raisons de sécurité et de discrétion accèdent au Fort en passant par la forêt. Ils rejoignent une embrasure dans la roche



Sortie « Panorama » - 2015

- cachée dans la végétation, au niveau de l'actuel « Panorama ». Les gardes fortifications, toutefois, utilisent l'entrée « officielle » en faisant attention de ne pas se faire repérer par les passant-es et les touristes. Les gardes-forts à Chillon ont l'ordre de veiller à ce que on ne prenne aucune photo de l'entrée et des casemates. Le cas échéant, ils ont l'obligation de réquisitionner les appareils.
- Une **chambre de décontamination** est installée dans le couloir qui mène à la cuisine. Dans l'éventualité d'une explosion atomique, biologique et/ou chimique (ABC), un soldat a le devoir de sortir à l'extérieur du Fort pour mesurer le niveau des radiations. Lorsqu'il entre à nouveau, il doit suivre un protocole de décontamination. Cette chambre fait également office de sas de décontamination. Le Fort est conçu pour que le casernement puisse fonctionner comme zone protégée. Le cas échéant, l'air serait purifié par des filtres N et CO qui se trouvent dans la salle des machines. La surpression ainsi créée empêcherait les gaz et les particules radioactives de pénétrer dans la zone protégée. La circulation entre les casernements et l'extérieur se ferait au travers du sas de décontamination. Passer de l'extérieur à la zone protégée exigerait de changer six fois l'air ambiant du sas.
- Pour se défendre de ce type d'attaque, des nouveaux systèmes de filtres à air sont installés, et certaines parties des ouvrages, dont les casemates sont mises en **surpression**¹⁷.

Les places dans les **dortoirs** n'étant plus suffisantes, un local inférieur est aménagé en 1967. Le Fort a désormais 58 lits supplémentaires, ainsi que des toilettes et des vestiaires.



Photo de 1967

A l'arrière-plan nous entrevoyons la petite maison qui avait été construite lors de l'édification du nouveau magasin à munitions.

- Le **magasin à munitions** est éloigné des casernements. Il est relié à la partie centrale du Fort par une galerie. Deux **sas anti-souffle**, dont un accès est toujours fermé, empêchent le souffle, en cas d'explosion, de se répandre dans les zones de vies. La galerie d'échappement permet une sortie du souffle vers l'extérieur. Ce couloir permet aujourd'hui l'accès au « Panorama ». Ces modifications font suite à l'explosion survenue au Fort de Dailly en 1946, lorsque deux magasins à munitions ont explosé¹⁸. Cette partie de l'ouvrage est construite entre 1966 et 1969 en concomitance avec la construction du viaduc autoroutier de Chillon. Le magasin à munition se situe sous deux des piliers du viaduc.

Commander et entretenir un fort

EN CLASSE

Cette partie permet à l'enseignant-e d'aborder la thématique du fonctionnement hiérarchique ainsi que de l'organisation de l'armée.

Les élèves établissent les responsabilités de chaque membre du commandement. De plus, ils-elles réfléchissent à la meilleure stratégie pour maintenir toujours le Fort prêt au combat, même pendant les périodes où il n'est pas occupé.

La compagnie du Fort de Chillon, dans les dernières périodes de son exploitation (années 1990) est composée de 252 hommes.

- 9 officiers
- 2 sous-officiers supérieurs
- 21 sous-officiers
- 220 soldats

La section de commandement



Poste de commandement

La section de commandement, qui a la fonction d'assurer les services, est composée par :

- Le **commandant** qui doit « fixer les buts, prendre des décisions et répartir les missions ». De plus, il doit également « coordonner et contrôler le travail de ses subordonnés et collaborer avec les organes de même niveau », « motiver ses subordonnés, veiller à leur bien-être et empêcher ou arbitrer les conflits »¹⁹. Il est le seul maître à bord, conformément au Règlement de service.

- Le **sergent-major** est responsable du service intérieur, du matériel et de la munition.
- Le **fourrier** est responsable de l'approvisionnement et des comptes de la compagnie.
- Les **soldats de renseignement** servent d'intermédiaires pour toutes les informations provenant de la zone d'engagement. Ils établissent des cartes, exploitent les installations de télécommunication et mettent tout en œuvre pour que le commandement soit en tout temps en connaissance de la situation.
- Le **groupe sanitaire** est responsable de l'infirmerie.
- L'**équipe de cuisine** est responsable de la cuisine.
- L'**équipe de bureau**

La section de commandement, dès les années 1960, a son bureau de compagnie à l'étage supérieur du Fort de Chillon. Ce bureau est en temps de paix le bureau des gardes-forts. En cas d'exercice ou de conflit, il devient le Poste de Commandement. Dans le bureau du chef des services, se trouve l'alarme MM (magasin à munitions) qui se serait déclenchée en cas de problème dans cette pièce.

La section de protection de l'ouvrage

Cette section est chargée d'assurer le fonctionnement de toute l'infrastructure du Fort, en particulier :



Centrale téléphonique

- Transmissions radio et téléphone. Le central téléphonique manuel est relié aux réseaux téléphoniques câblés civils et militaires. Chaque emplacement important du Fort et de nombreuses positions de la superstructure sont en permanence reliés au central. Il fait aussi partie du réseau câblé militaire très étendu de la région. La compagnie dispose de liaisons avec d'autres forts, fortins et points de contacts **FAK** sur le terrain. Les liaisons câblées permettent au commandant et à ses officiers de conduire les opérations de combat.

- Salle des machines (centrale électrique).
- Salle des filtres de la défense atomique et chimique.
- Assure la lutte contre le feu et la sauvegarde et la défense du Fort.

Les gardes-fortifications

Les gardes-forts appartiennent au « Corps des gardes-fortifications » (CGF) créé en juin 1941. Au plus fort de la Guerre froide, ce corps professionnel a assuré la maintenance de plus de 20'000 ouvrages.

Le corps de gardes-fortifications (CGF), composé de militaire de carrière, est responsable dans toute la Suisse de²⁰ :

- Surveiller les ouvrages, les mettre en condition de pouvoir les défendre et les occuper jusqu'à l'arrivée de la troupe.
- Instruire le personnel de garnison.
- Entretenir et administrer les ouvrages fortifiés.

1942, avec la multiplication d'installations permanentes, voit la création du corps des gardes fortifications (environ 1'700 hommes en 1990). Lors de l'introduction de la stratégie « Armée 95 », ce corps a réduit considérablement ses effectifs (environ 1'550 hommes en 1997)²¹.

Les réformes « Armée 95 » et Armée XXI, dont l'une des conséquences, à partir de 2003, sera de faire passer les effectifs totaux de l'armée de 400'000 à 200'00 hommes, sinon moins. Ceux du Corps des gardes fortifications s'établira à 1'200-1'300, contre 1'640 auparavant.

Dès 1999, la réduction du nombre de fortifications est planifiée. Elle passe de 22'000 à 7'000 ouvrages.

(Sur)vivre dans un fort

EN CLASSE

Cette partie permet à l'enseignant-e d'aborder la thématique du quotidien de la population pendant la guerre : le rationnement alimentaire, le Plan Wahlen, etc.

En classe, les élèves établissent une liste de besoins essentiels des soldats (alimentaires, sanitaires, psychologiques, etc.) et réfléchissent à comment ils s'intègrent à l'intérieur d'une forteresse.

Se nourrir

Le plan Wahlen à domicile



— Que veux-tu de mieux, Sophie, comme tapis de milieu ?...

Lorsque la guerre éclate, le Conseil fédéral obtient les pleins pouvoirs et décide du blocage et du rationnement de certaines denrées alimentaires.

Dès 1938, le bureau de l'économie de guerre avait mis en place un système qui se basait sur quatre points :

- Encouragement à l'agriculture ou « Plan Wahlen ». Au total, 300'000 hectares de terres sont voués à l'agriculture. (Jardins publics, terrains de sports, etc.)

- Provisions de ménage. Dès avril 1939, les ménages sont invités à

emmagasiner des denrées non périssables qui leur permettent de survivre pendant deux mois.

- Surveillance des prix. Aucune hausse n'est permise sans l'autorisation du « Contrôle des prix ».
- Le rationnement des denrées alimentaires « substitué au marché, est censé régler le rapport entre l'offre et la demande et assurer les besoins prioritaires en évitant une hausse des prix socialement indésirable²² ». Tout au long du deuxième conflit mondial et jusqu'en 1948, des produits sont rationnés en fonction de l'évolution de la situation et des réserves. Les principaux aliments rationnés sont²³ :

- Sucre, légumineuses, produits à base de céréales, graisse et huile
- Viande
- Œufs
- Lait
- Pain

Les pommes de terre, les fruits et les légumes restent en libre accès.

L'armée est également soumise au rationnement : dès septembre 1940, elle doit également rationner le pain (375 grammes par personne par jour au lieu 500 grammes précédemment), la viande (150 grammes et dès juillet 1941, un jour par semaine elle n'est pas servie) et le fromage (50 - 60 grammes au lieu des 70 grammes avant le conflit). Les quantités de légumes verts (500 grammes), de pommes

de terre (400 grammes), de choucroute (43 grammes) ainsi que de fruits (167 grammes) augmentent à partir du mois d'août 1941²⁴. De plus, le fourrier dispose de 70 centimes par jour par soldat pour la nourriture (riz, pâtes, légumes, etc.)²⁵.

En fonction du rationnement, les portions journalières des troupes sont ajustées, cependant, le contenu énergétique varie très peu. Les soldats sont mieux nourris que la population : ils ont droit à plus de fromage, de viande et de pain.

Au Fort de Chillon, l'équipe de cuisine comprend un sergent-chef et six aides de cuisine. Pour le service actif, le Fort dispose d'une réserve de nourriture de guerre – garante d'une autonomie totale pendant dix jours. Cette réserve est composée de soupes en sachet, de viande en conserve, de biscuits militaires, de pâtes, de conserves de légumes, de tablettes de chocolat, de thé, de sucre, d'huile, de chocolat en poudre, etc.

Jusqu'en 1946, sur place est présente une boulangerie, avec un four à pain qui permet de préparer 90 rations.

Le Fort est régi par le principe dit « des trois huit ». Une même place pour se restaurer est occupée par trois hommes. Un tiers des hommes est engagé (repas de midi), un tiers se tient prêt à l'être (petit-déjeuner) et un tiers se repose (repas du soir). Toutes les trois heures – et à une heure d'intervalle – on sert le petit-déjeuner, le dîner et le souper.

Les officiers prennent leurs repas au mess des officiers qui se trouve à l'étage supérieur.

Se reposer



Dortoir de la troupe

Les soldats sont repartis en six dortoirs (trois pour les soldats, un pour les sous-officiers et deux pour les officiers). Les dortoirs sont également régis par le système « des trois-huit », ce qui signifie qu'une même couchette est occupée par trois soldats.

Le commandant de compagnie est le seul à disposer de sa propre chambre. En effet, dans tous les forts d'artillerie le commandant a droit à une chambre privée. Les autres officiers dorment dans des sacs de couchage, sur les mêmes matelas et lits superposés que tous les hommes de la compagnie.

Se soigner

Le Fort de Chillon, comme tous les forts d'artillerie, est muni d'une infirmerie, avec six lits, placée sous le commandement de l'officier médecin, assisté par des soldats sanitaires.

En 1942, le Fort disposait d'une salle d'opération. Dans les années 1970, cette salle est supprimée et équipée pour les visites sanitaires. Les cas les plus graves sont, désormais, acheminés vers les hôpitaux civils. De plus, dans sa configuration d'origine, à côté de l'infirmerie se trouvait une salle pour les pansements. Dans les années 1960, le remaniement du Fort prévoit le rajout d'une salle de stérilisation et d'un magasin sanitaire.

Les contacts avec l'extérieur (les troupes de forteresse sont tenues au « secret »)

Les proches des soldats n'ont pas le droit de connaître leur lieu de stationnement. Pour cette raison, quand ils sont en permission, ils détachent de leur uniforme leurs écussons.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les soldats subissent l'usure, car il est impossible de savoir combien de temps le conflit se prolongera. Dès mai 1940, le Général Guisan autorise les soldats à revoir leurs familles et met en place un système de relèves : chaque groupe est mobilisé à tour de rôle²⁶. Ce changement permet également de libérer une partie des soldats qui redevenait ainsi de la main-d'œuvre pour l'agriculture et pour l'industrie²⁷.

Deux services sont essentiels pour le soldat de forteresse :

- La **poste** : le courrier est acheminé via le réseau postal civil et distribué à la compagnie par les militaires de la **poste de campagne**. Dès les années 1960, un bureau postal est installé à l'étage supérieur.
- Le **téléphone** : lorsque le soldat est en campagne, tout appel civil est transmis par la centrale militaire de Berne qui met en contact les deux interlocuteurs, ceci pour empêcher de dévoiler où est stationné le soldat. En 1942, une cabine téléphonique était déjà présente à côté des dortoirs. Elle a été ensuite déplacée à côté de la cuisine.

Dans les forteresses, des courses de montagne, parfois liées à des exercices tactiques ou à des tirs, permettent de garder la forme physique et d'aérer les esprits.

Au secours !

Le Fort est relié au réseau électrique civil. Son autonomie en cas de nécessité est assurée par deux moteurs diesel de marine de type Sulzer avec génératrice. Ils disposent d'un réservoir à mazout de 27'000 litres. Un moteur est prévu pour l'alimentation électrique de la cuisine et le deuxième pour assurer la ventilation. En effet, le Fort est ventilé en permanence lorsque la troupe l'occupe. Les deux moteurs n'ayant pas la capacité nécessaire pour alimenter tout le Fort, en cas de besoin, des mesures d'économie d'énergie seraient mises en place, comme par exemple l'extinction du système de chauffage. Lorsque les moteurs diesel sont en fonction, les fumées sortent d'un pot d'échappement qui se situe à l'extérieur du Fort.



Moteurs Sulzer diesel de la CGN et génératrices Brown Boveri

2. Ils protègent la forteresse d'une possible attaque depuis l'extérieur.

Les fortins sur la superstructure ont été construits en même temps que le Fort de Chillon et sont restés en fonction jusqu'en 1995.

- Le fortin de Champ Babau, A382, qui surplombe tout le flanc de la montagne, est muni de trois mitrailleuses, deux **lance-mines** et cinq **postes d'observation/fusils d'assaut**.
- Le fortin A385, la « Montagnette », se trouve entre la route cantonale et le fortin de Champ-Babau. Il abrite une section de la compagnie d'infanterie 88²⁹.
- Le fortin nommé « Tornettaz ». Cet ouvrage (A389), anciennement nommé B1, se situe à l'intérieur du Rocher de Veytaux, en dessus de la gare. Il est muni de deux mitrailleuses.
- Les cinq fortins restants sont munis de mitrailleuses et de postes d'observations/fusils d'assaut.
- Disséminés sur toute la superstructure sont également présents des « solitaires », des positions de tir en béton qui abritent un soldat, ainsi que des niches.

Aux fortins qui protègent la superstructure, s'ajoutent une série d'ouvrages qui protègent la route cantonale, le chemin de fer et par la suite le viaduc autoroutier.

- **Ouvrages minés** (OMI). Deux ouvrages minés chemin de fer - route cantonale (l'un en direction de Montreux et l'autre en direction de Villeneuve), et deux ouvrages minés autoroute. Les ouvrages minés chemin de fer – route cantonale sont sous le feu d'une casemate et il est possible de mettre en place des barricades antichar. Le coffret de mise à feu de ces OMI se trouve dans la casemate C3.
- **Niches**. Dans le mur de soutènement de la route cantonale, deux niches servent de cache pour les fusils d'assaut. Il s'agit de structures indépendantes du Fort qui protègent les casemates situées sur la voie ferrée. L'entrée se fait via des grilles situées sur la route cantonale.
- **Système de barrage**. Des « **toblerones** » installés sur la route cantonale empêchent le passage de l'ennemi. Mur antichar et emplacements pour les barricades routières sur la route principale.
- Des **solitaires** sont également présents au bord de la route cantonale et du chemin de fer. En 1943, l'un de ces ouvrages était également installé dans les jardins du Château de Chillon.



Toblerone situé au bord de la route cantonale en direction de Villeneuve

Les différents ouvrages/forts se protègent les uns les autres. Les forts de Savatan et Dailly (St-Maurice) couvraient la superstructure du Fort de Champillon (commune de Corbeyrier) qui à son tour couvrait la superstructure du Fort de Chillon. Les canons d'artillerie du Fort de Chillon protègent la position de barrage de Saint-Gingolph - Fenalet. Cet ouvrage se trouve proche de la douane franco-suisse. Il avait comme objectif de verrouiller l'entrée du Chablais vaudois et par conséquent le verrou de Saint-Maurice.

Depuis l'intérieur

Dans le couloir d'accès au Fort, se trouve une première position de combat. Ce poste est occupé par deux soldats munis de fusil d'assaut de calibre 7.5 mm. Cette arme peut tirer en coup par coup ou en rafale avec une cadence de tir de 600 coups à la minute. De plus, depuis cet emplacement il est également possible de lancer des grenades. Une position semblable se trouve dans le couloir qui donne accès à la terrasse panoramique. En effet, il s'agit également d'une zone à protéger car elle permet un accès direct au magasin à munitions et finalement au cœur même du Fort.

Dès sa construction, le Fort de Chillon possède six casemates qui protègent les point clés du verrou de Chillon :

- **Casemates C3 et C4** : aménagées côté Château de Chillon mais joignables par un couloir, elles protègent la voie de chemin de fer. Elles sont équipées d'un **canon antichar 7.5 cm (ensuite 9 cm)** à l'étage inférieur, l'étage supérieur est complété par des postes d'observation/fusil d'assaut.



Casemate C8 – vue depuis l'extérieur

- **Casemate C5** : casemate sur deux étages, orientée en direction de Montreux, est munie d'un canon antichar de 7.5 cm et dès 1962, de 9 cm. A l'étage inférieur se trouve également une **mitrailleuse (Mg 51)**, ainsi qu'un poste d'observation/fusil d'assaut. L'étage supérieur abrite une mitrailleuse et deux postes d'observation/fusils d'assaut.
- **Casemate C6** : casemate sur deux étages, orientée en direction du Château de Chillon. Elle sert de contre ouvrage aux casemates C3 et C4. Munie de deux postes d'observation/fusil d'assaut.
- **Casemate C7** : casemate sur deux étages, orientée en direction de Villeneuve. L'étage inférieur est muni d'un canon antichar 7.5 cm et dès 1962, de 9 cm ainsi que d'une mitrailleuse et d'un poste d'observation/fusil d'assaut. A l'étage supérieur, se trouve une mitrailleuse, deux postes d'observation/fusil d'assaut, ainsi qu'un pigeonier, avec un sas de sortie pour les pigeons voyageurs.
- **Casemate C8** : casemate à trois niveaux sortant de terre et équipée d'un ascenseur pour chariot à munition. Les deux premiers étages accueillent deux canons de calibre 7,5 cm sur affût à leviers, le troisième étage un poste d'observation. Les deux canons ont été retirés en 1978 lorsque l'ouvrage d'artillerie est devenu une forteresse d'infanterie. Les canons ont pour mission de couvrir le secteur de Saint-Gingolph et de participer ainsi à la défense de la frontière franco-suisse.

Défendre le Fort d'une attaque atomique et/ou chimique

A l'étage, proche de la chambre du commandant, se trouve la centrale d'alarme, installée dans les années 1960. En cas de danger, il est possible d'informer toute la compagnie, grâce à des haut-parleurs dont tout le Fort est équipé.

Lorsqu'une alarme de danger atomique et/ou chimique est déclenchée, la ventilation du Fort est bloquée. Cette fonction est appelée le « réflexe du hérisson ». En effet, de cette façon, le système de ventilation évite d'aspirer et propager de l'air qui pourrait être toxique. Dans la salle des machines, un système de filtres à air, permet une purification de l'air contaminé. De plus, les casemates, sont toujours maintenues en **surpression**. En effet, cela empêche les gaz toxiques de se répandre dans le Fort.

Au Fort de Chillon

Le thème de la stratégie du Réduit national est abordé dans la salle numéro 7. Dans cette salle, qui correspond à l'ancien magasin à munition, les élèves peuvent visionner un film historique de 12 minutes. Le documentaire retrace à l'aide de photos et de vidéos de l'époque, la situation politique et stratégique de la Suisse pendant la période 1939-1945. Une carte interactive permet également aux élèves de positionner le Fort de Chillon à l'intérieur du Réduit national et de comprendre sa position stratégique.

Thématique 1 : aménager et défendre un fort

Cette thématique permet aux élèves de comprendre les répercussions que la Guerre froide a eu sur la stratégie militaire suisse, ainsi que les différences et similitudes entre la Seconde Guerre mondiale et la Guerre froide, en s'intéressant à l'aménagement et à la défense du Fort

Les élèves reçoivent un plan du Fort de Chillon datant des années 1940 (voir en annexe). A l'aide du plan, ils-elles établissent les changements architecturaux survenus durant les cinq décennies d'occupation du Fort.

Ils-elles essayent de répondre aux questions suivantes :

- Quelles pièces ont été ajoutées ?
- Quelles pièces ont été supprimées ?
- Pour quelles raisons les nouvelles pièces se trouvent à l'emplacement actuel ?
- Pour quelle raison le magasin à munitions a été déplacé ? Quelles mesures ont été mises en place pour le rendre le plus sûr possible ?
- Quelles répercussions a eu la Guerre froide sur l'architecture du Fort ? Pour quelles raisons ?

Les élèves s'intéressent également à la défense du Fort. Après avoir établi en classe quelles sont les zones à défendre, lors de la visite du Fort de Chillon, ils-elles analysent si leurs déductions sont correctes. Ils/elles se rendent au Panorama ainsi que dans la salle numéro 2, où ils/elles ont la possibilité de comprendre quelle zone était sous le feu des canons et des mitrailleuses.

Ils-elles essayent également de comprendre comment le Fort était organisé dans l'éventualité d'une attaque atomique et/ou chimique qui aurait atteint le périmètre du Fort.

Enfin, pour vérifier si leurs suppositions sont correctes, ils-elles se rendent dans la salle numéro 1, où une maquette donne une vision d'ensemble de toutes les directions de tir, ainsi que des ouvrages d'infanterie qui entourent le Fort et sa superstructure.

Thématique 2 : (sur)vivre dans un fort

Le Musée Fort de Chillon met en scène l'aventure du soldat suisse pendant plus de cinq décennies toute au long du XX^{ème} siècle (1942-1995). Les élèves réfléchissent aux conditions de vie dans un lieu fermé pendant un temps indéfini.

Ils-elles imaginent la situation suivante :

Lors d'un conflit mondial, la Suisse est entourée par des puissances susceptibles de violer sa neutralité. Ils-elles ont le devoir de répondre à l'appel des armes et sont incorporé-es dans le régiment du Fort de Chillon. Ils-elles doivent y rester pour une période indéfinie, car il est impossible de savoir à quel moment la guerre se terminera. Ils-elles n'ont aucun moyen de communication avec l'extérieur,

sauf une cabine téléphonique qui ne peut être utilisée que pendant quelques minutes une fois par semaine, et les services postaux. Il leur est interdit de communiquer leur position et les seules nouvelles de l'extérieur qu'ils-elles reçoivent sont au moyen d'une radio.

Lors de la visite du Fort, les élèves s'imaginent dans cette situation, et répondent à ces questions :

- Quelles difficultés rencontreriez-vous ?
- Quelles pourraient être vos occupations ? Imaginez une journée type.
- Quelles pourraient être les sources de conflit ?
- Est-ce que les dortoirs et le réfectoire sont confortables ?
- Est-ce que vous seriez favorables à partager votre sac de couchage avec deux autres personnes ?
- Est-ce que les officiers auraient des avantages par rapport à vous ?
- Est-ce que vous auriez un moment d'intimité ?
- Qu'est-ce qui vous manquerait le plus dans votre vie de tous les jours ?
- Comment vivriez-vous l'éloignement de votre famille/amis et l'impossibilité de communiquer constamment avec le monde extérieur ?
- Combien de temps pourriez-vous survivre dans une telle situation ?

La visite du Fort leur permet de rentrer dans la peau des soldats grâce à la réalité virtuelle, à l'interactivité et de comprendre les conditions de vie des soldats qui ont occupé le Fort de Chillon.

En classe

Le 1^{er} janvier 1995, entre en vigueur la nouvelle stratégie de l'armée « Armée 95 » qui perdurera jusqu'au 31 décembre 2003. De retour en classe, les élèves essayent de comprendre pour quelles raisons les autorités suisses ont conclu que le dispositif stratégique du Réduit national était obsolète d'un point de vue militaire.

Thématique 1 : les élèves imaginent que l'Administration fédérale les mandate pour moderniser l'architecture du Fort de Chillon et de sa défense.

- Quelles pièces ils-elles modifieraient ?
- Quelles pièces sont désormais obsolètes ? Quelles nouvelles salles faudrait-il mettre en place ?
- Est-ce que la défense du Fort est toujours d'actualité ? De quelles nouvelles menaces faudrait-il pouvoir se défendre ?

Pour approfondir la thématique, les élèves peuvent analyser la réponse de la Conseillère Fédérale Viola Amherd, cheffe du département de la défense, de la protection de la population et du sport, (DDPS) à la motion du Conseiller national zurichois Bruno Walliser, qui, en 2022 demandait une remise en service des forteresses et une reconstitution des troupes de forteresses.

« L'appréciation de la situation figurant dans le rapport sur la politique de sécurité 2021 montre que le Conseil fédéral n'avait pas exclu la possibilité d'un conflit armé aux frontières orientales de l'OTAN. Que ce soit dans la définition de ses objectifs ou dans l'orientation de ses instruments, la politique de sécurité tient compte depuis toujours de la menace d'un conflit armé. Par conséquent, de telles réflexions sont déjà intégrées depuis un certain temps dans l'élaboration des bases et des planifications. Comme l'indique aussi le rapport précité, la mission principale de l'armée est et reste la défense.

En adoptant le message sur l'armée 2018, le Parlement a décidé la mise hors service de l'artillerie de forteresse. La remise en service des forteresses et la reconstitution des troupes de forteresse ne présenteraient guère d'avantages militaires actuellement, étant donné que celles-ci ont perdu de leur importance militaire au cours des dernières années. De plus, le recours à des missiles guidés de précision rend les forteresses plus vulnérables qu'autrefois. Beaucoup de zones d'efficacité stationnaires de l'artillerie de forteresse ne présentent plus d'intérêt, car

elles se retrouvent aujourd'hui en milieu bâti ou car les positions de barrage et les ouvrages minés qui leur étaient associés ont été supprimés. Enfin, n'importe qui peut identifier des sites de l'artillerie de forteresse grâce aux informations publiées sur Internet. Vu la situation actuelle en matière de sécurité, la capacité à fournir aux troupes de combat un appui de feu indirect sur de moyennes à grandes distances restera importante pour l'armée à l'avenir. Aujourd'hui, la défense repose de plus en plus sur des forces mobiles et de moins en moins sur des systèmes d'armes stationnaires. Son approche consiste à pouvoir déployer en tout lieu des formations adaptées aux besoins. Cela vaut aussi pour le feu indirect (p. ex. artillerie), dont l'engagement doit être mobile, décentralisé et flexible ; l'acquisition des mortiers 12 cm 16, par exemple, répond à cet objectif.

Actuellement, le Conseil fédéral estime qu'il n'est pas judicieux de remettre en service les forteresses ni de reconstituer les troupes correspondantes. La guerre en Ukraine se poursuit cependant. Les enseignements tirés

de la situation actuelle en matière de sécurité
sont donc analysés en permanence³⁰ ».

Thématique 2 : les élèves s'interrogent sur la vie des soldats dans les forteresses.

Pour approfondir la thématique, les élèves analysent le témoignage de soldats de forteresse pendant la Seconde Guerre mondiale.

« La vie à bord de la forteresse manquait de confort : la promiscuité due à l'exiguïté des locaux, l'absence de tout contact avec la population civile, l'inexistence d'une salle pourvue d'un minimum de commodités – en dehors de la cantine et du minuscule « Foyer du Soldat » - tout cela décourageait les hommes, les déprimait et devenait une source de tension. [...] Mais il y avait aussi un côté lumineux de cette vie en commun. Les désavantages cités étaient largement compensés par la richesse des contacts humains, par l'éventail grand ouvert des expériences vécues et communiquées. C'est dans une conversation que nous apprenions à découvrir la valeur d'un chef jusque-là jugé dur et froid. Quant à l'esprit de camaraderie, son développement pouvait se donner d'autant plus libre cours que nous étions complètement séparés de la vie civile. Innombrables et poignantes furent les confidences échangées entre ces hommes travaillés par les soucis personnels, familiaux, professionnels, et qu'angoissaient les développements de la guerre et de la politique. [...] Nous partagions les mêmes craintes, le même sort, liés les uns aux autres par le même uniforme, le même pain, la même discipline. Peu à peu, nous avons fait l'apprentissage de la vie en commun, nous avons appris à nous sentir responsables les uns des autres, chacun prenant sur soi les peines et les soucis de l'autre. » (Journal du Capitaine Pot³¹)

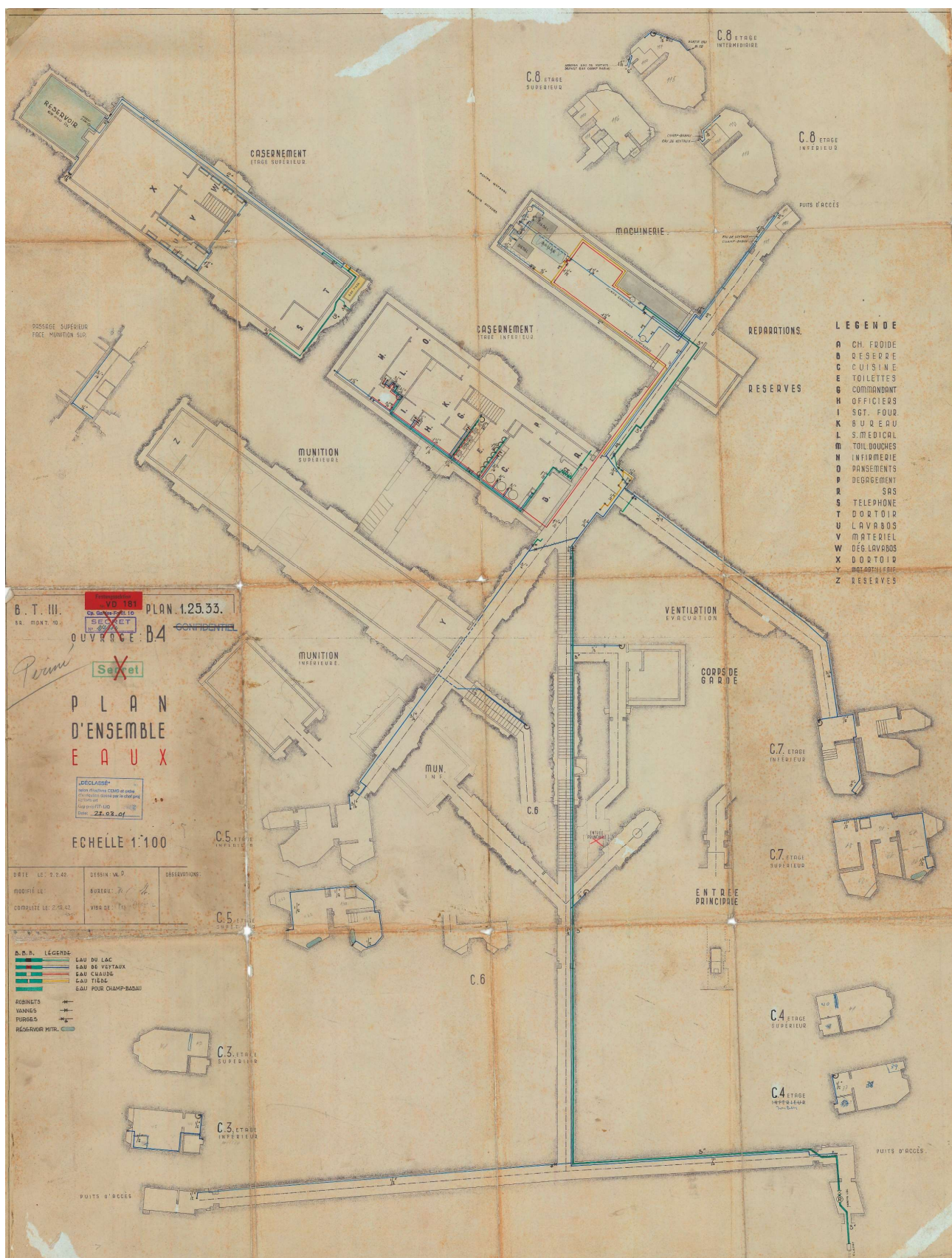
Programme de la semaine (27 mai 1940)

« Chaque jour : a) travaux de fortification ; b) 90 minutes de gym ; c) 1 séance d'entraînement de tir au fusil ; d) idem, tir fusil mitrailleuse ; e) idem, à la grenade ; f) idem, au masque gaz ; g) une séance de chant. Programme intéressant et varié... » (Journal du Capitaine Pot³²)

- Est-ce qu'un séjour pour une durée indéterminée dans une forteresse serait encore envisageable au XXI^{ème} siècle ?
- Est-ce que vous seriez capable de vivre en communauté avec une cinquantaine de personnes, sans un vrai moment d'intimité, sans accès à votre téléphone portable, et sans aucune nouvelle de vos proches ?
- A quelles nouvelles difficultés devraient faire face les soldats ?

Annexes

Plan du réseau hydrique du Fort de Chillon, 1942



Glossaire

Mobilisation : mise sur pied de guerre des forces militaires par le rappel dans les armées de tous ceux qui sont désignés pour y servir en temps de paix. Lorsque le Gouvernement juge que le menace est passée, a lieu la **démobilisation**.

Casemate : local fortifié, de dimensions différentes selon qu'on abrite une arme d'infanterie ou d'artillerie, laquelle tire à travers une embrasure blindée, protégée des vues de l'ennemi par un camouflage amovible. Son champ de tir est, par conséquent, limité par l'ouverture de l'embrasure.

Tourelle : élément de construction enterrée dans des puits de béton armé. Il s'agit d'une pièce mobile qui tourne sur elle-même et dans certains cas, s'élève et s'éclipse. Elle peut être armée de mitrailleuses, de mortiers, de canons ou de lance-grenades. La majorité des tourelles de fortification se trouvent dans les trois fortifications dites nationales à savoir, Saint-Maurice, le Gothard et Sargans.

Sas anti-souffle : enceinte ou passage clos, muni de deux portes ou systèmes de fermeture dont on ne peut ouvrir l'un que si l'autre est fermé et qui permet de passer ou de faire passer d'un milieu à un autre en maintenant ceux-ci isolés l'un de l'autre. Le sas anti-souffle aurait empêché en cas d'explosion du magasin à munition ou d'une attaque atomique et/ou chimique, le passage de l'air contaminé dans la zone protégée du Fort.

Surpression : système de ventilation qui permet de mettre une zone en surpression. En effet, il ne permet pas aux fumées depuis l'extérieur de pénétrer à l'intérieur de la casemate.

FAK (Feldanschlusskasten) : boîtes de raccordement de campagne du réseau téléphonique.

Poste de campagne : poste militaire de l'armée. Elle permet le lien entre la vie civile et la vie militaire.

Lance-mines : mortier lançant des projectiles de grand calibre. Au Fort de Chillon, étaient présents des lance-mines 8,1 cm 1933 monté sur affût spécial 360°.

Poste d'observation : position temporaire ou fixe, à partir de laquelle les soldats peuvent observer les mouvements ennemis, ou diriger les tirs d'artillerie.

Fusil d'assaut (modèle 1957) : fusil automatique d'ordonnance de l'Armée suisse (1957-1989).

Ouvrage miné (OMI) : emplacement préparé pour la destruction de ponts, routes, voies ferrées, tunnels, pistes d'aéroport, etc. Dans la majorité des cas, il s'agit d'ouvrages permanents.

Toblerone : obstacle anti-char, composé de blocs de béton de neuf tonnes. Il prend son nom du célèbre chocolat avec lequel il partage sa forme géométrique. Dans d'autres pays, ils prennent le nom de dents de dragon.

Canon antichar 7.5 cm (ensuite 9 cm) : canon antichar de 9 cm, modèle 1950, monté sur affût de forteresse, mis en service pendant la Guerre froide. Le Fort est équipé de quatre canons antichars, avec une dotation de 144 obus chacun. Ils servent à combattre chars et véhicules ennemis arrêtés par les barricades antichars ou les ouvrages minés explosés. Ils tirent le long de la voie ferrée et de la route en direction de Montreux et de Villeneuve. Le but principal est de détruire des véhicules blindés ou les trains.

Mitrailleuse (Mg 51) : mitrailleuse utilisée de 1951 à 2005, balles de calibre de 7,5 mm. Cadence de tir de 1'000 coups à la minute, portée de 1'200 mètres. Elle est alimentée par une bande engagée de 200 balles contenue dans une caissette. Après 200 coups, le canon doit être remplacé pour être refroidi dans un bac d'eau attenant. Montée sur affût, elle est protégée par un bouclier anti-lance-flammes.

Bibliographie

Fort de Chillon

Cap. WELTER Christian, « Histoire du Fort de Chillon et de ses compagnies 1942-1995 », in : *Revue militaire suisse*, n°1, 2022.

KELLER Silvio, LOVISA Maurice, *Monuments militaires dans les cantons de Vaud et Genève*, Berne : Département Fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports, 2006.

MORET Jean-Charles, *Fort d'artillerie de Chillon*, disponible à l'adresse URL : <https://www.fortlitroz.ch/a390-fort-dartillerie-de-chillon/>.

Fortifications - Armée

« Les corps des gardes-fortifications (CGF) », in : *Revue Militaire Suisse*, n°114, 1969.

RAPIN Jean-Jacques, *De la garnison de Saint-Maurice à la Brigade de forteresse 10*, St-Maurice : Association Saint-Maurice d'Etudes Militaires, 2004.

RAPIN Jean-Jacques, *L'esprit des fortifications : Vauban – Dufour, les forts de Saint-Maurice*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires, 2002.

SENN Hans, « Armée », in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, disponible à l'adresse URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008683/2008-06-05/>.

STADLER Hans, « Fortifications », in : *Dictionnaire historique suisse*, disponible à l'adresse URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008596/2019-11-08/#HDe1921E01945>.

WINZENRIED Kathrin, *La Forteresse du Gothard- Sur les traces du Réduit National*, extrait de l'émission *Histoire vivante*, 53 min., 11 avril 2010, RTS, disponible à l'adresse URL : <https://www.rts.ch/play/tv/histoire->

[vivante/video/les-forteresses-du-gothard-sur-les-traces-du-reduit-national?urn=urn:rts:video:3332286](https://www.rts.ch/play/tv/histoire-vivante/video/les-forteresses-du-gothard-sur-les-traces-du-reduit-national?urn=urn:rts:video:3332286).

La Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale et la Guerre froide

DEGEN Bernard, « Rationnement », in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, disponible à l'adresse URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/013782/2010-08-02/>.

DE WECK Hervé, STREIT Pierre, *Et si la Suisse avait été envahie ? 1939-1945*, Bière : Cabédita, 2019.

DOLDER Hanspeter, *Verwaltung und Verpflegung der Schweizerischen Armee 1939-1945*, Berne : Bibliothek am Guisanplatz, 2008.

HALBROOK Stephen, *La Suisse face aux Nazis*, Bière : Cabédita, 2011.

JORIO Marco, STADLER Hans, « Défense nationale », in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, disponible à l'adresse URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008602/2008-11-11/>.

L'histoire c'est moi : 21 films documentaires par 13 cinéastes suisses sur les témoins de la 2^{ème} guerre mondiale, Lausanne : F.Gonseth Prod, 2004.

LANGENDORF Jean-Jacques, STREIT Pierre, *Le Général Guisan et l'esprit de résistance*, Bière : Cabédita, 2010.

SENN Hans, « La deuxième mobilisation générale », in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, disponible à l'adresse URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008927/2015-01-11/>.

SENN Hans, , « Guerre mondiale, Deuxième », in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, disponible à l'adresse URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008927/2015-01-11/>.

Notes et références

- ¹ TERZIDIS Amalia, HENDRIKX Marie-France, « Sortir de la classe pour entrer dans l'histoire... L'exemple du Fort militaire de Chillon : une sortie avec de vrais morceaux d'histoire dedans », in : *Didactica Historica* 9/2023, p. 168.
- ² TERZIDIS, HENDRIKX 2023, p. 168.
- ³ TERZIDIS, HENDRIKX 2023, p. 167.
- ⁴ LANGENDORF Jean-Jacques, STREIT Pierre, *Le Général Guisan et l'esprit de résistance*, Bière : Cabédita, 2010, p. 128.
- ⁵ LANGENDORF, STREIT 2010, p. 76.
- ⁶ Pour des témoignages de cette période, voir *L'histoire c'est moi : 21 films documentaires par 13 cinéastes suisses sur les témoins de la 2^{ème} guerre mondiale*, Lausanne : F.Gonseth Prod, 2004 et *L'histoire c'est moi : 555 versions de l'histoire suisse 1939-1945*, 4 dvd, Lausanne : Archimob, 2005.
- ⁷ HALBROOK Stephen, *La Suisse face aux Nazis*, Bière : Cabédita, 2011, p. 142.
- ⁸ LANGENDORF, STREIT 2010, p. 64.
- ⁹ SENN Hans, « La deuxième mobilisation générale », in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, disponible à l'adresse URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008927/2015-01-11/>.
- ¹⁰ DE WECK Hervé, STREIT Pierre, *Et si la Suisse avait été envahie ? 1939-1945*, Bière : Cabédita, 2019, p. 87.
- ¹¹ KELLER Silvio, LOVISA Maurice, *Monuments militaires dans les cantons de Vaud et Genève*, Berne : Département Fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports, 2006, p. 38.
- ¹² Cap. WELTER Christian, « Histoire du Fort de Chillon et de ses compagnies 1942-1995 », in : *Revue militaire suisse*, n°1, 2022, p. 51.
- ¹³ WELTER 2022, p. 51.
- ¹⁴ JORIO Marco, STADLER Hans, « Défense nationale », in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, disponible à l'adresse URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008602/2008-11-11/>.
- ¹⁵ RAPIN Jean-Jacques, *L'esprit des fortifications : Vauban – Dufour, les forts de Saint-Maurice*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires, 2002, p. 96.
- ¹⁶ WELTER 2022, p. 51.
- ¹⁷ RAPIN Jean-Jacques, *De la garnison de Saint-Maurice à la Brigade de forteresse 10*, St-Maurice : Association Saint-Maurice d'Etudes Militaires, 2004, p. 123.
- ¹⁸ RAPIN 2002, p. 100.
- ¹⁹ Règlement de service de l'armée, « Chapitre 3 : conduite et commandement », disponible à l'adresse URL : https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1995/170_170_170/fr.
- ²⁰ « Les corps des gardes-fortifications (CGF) », in : *Revue Militaire Suisse*, n°114, 1969.
- ²¹ STADLER Hans, « Fortifications », in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, disponible à l'adresse URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008596/2019-11-08/>.
- ²² DEGEN Bernard, « Rationnement », in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, disponible à l'adresse URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/013782/2010-08-02/>.
- ²³ DEGEN Bernard, « Rationnement », in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, disponible à l'adresse URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/013782/2010-08-02/>.
- ²⁴ DOLDER Hanspeter, *Verwaltung und Verpflegung der Schweizerischen Armee 1939-1945*, Berne : Bibliothek am Guisanplatz, 2008, pp. 24-29.
- ²⁵ GENNI Sergio, « Settembre 1939. Ricordi della Mobilitazione generale », 64 min., 30 septembre 1964, RSI, documentaire disponible à l'adresse URL : <https://lanostrastoria.ch/entries/1EaXkwMdXyN>.
- ²⁶ RAPIN 2004, p. 111.
- ²⁷ SENN Hans, CERUTTI Mauro, KREIS Georg, MEIER Martin, HUBLER Lucienne, SCHWAB Andreas, « Guerre mondiale, Deuxième », in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, disponible à l'adresse URL : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008927/2015-01-11/>.
- ²⁸ MORET Jean-Charles, *Fort d'artillerie de Chillon*, disponible à l'adresse URL : <https://www.fortlitroz.ch/a390-fort-dartillerie-de-chillon/>.
- ²⁹ MORET Jean-Charles, *Fort d'artillerie de Chillon*, disponible à l'adresse URL : <https://www.fortlitroz.ch/a390-fort-dartillerie-de-chillon/>.
- ³⁰ Motion complète de Bruno Walliser est disponible à l'adresse URL : <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20223066>.
- ³¹ RAPIN 2014, pp. 108-109.
- ³² RAPIN 2014, p. 112.